

Jumelage des ministères français et tunisien de la Culture

Audrey AZOULAY, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite que la France ait été retenue par l'Union Européenne et la Tunisie pour accompagner le ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine (MCSP) tunisien dans sa démarche de modernisation et d'adaptation aux nouvelles attentes de la société civile et du monde culturel.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne, qui permet à la Commission européenne de soutenir 18 jumelages entre ministères tunisiens et Etats membres.

Elle permettra au ministère tunisien de se renforcer dans l'animation du secteur culturel et dans la mise en œuvre de sa politique de démocratisation et de décentralisation.

Doté d'un budget global d'un million d'euros, ce jumelage se déroulera sur une période de 24 mois (2017-2018). Il se traduira notamment par des missions d'experts français et tunisiens ainsi que des échanges professionnels, basés sur une méthodologie participative de dialogue et de partage d'expérience.

Ce dispositif de coopération européen est une première pour le ministère français. Il illustre l'importance pour la ministre de renforcer le partenariat franco-tunisien et marque également son engagement en faveur d'une Europe ouverte au dialogue des cultures, en particulier avec ses voisins méditerranéens.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr